

l'élan des soldats, lesquels s'élançaient sur un parc entouré de murs qui couronne le plateau. Mais l'ennemi attendait ce moment-là pour démasquer les batteries dont l'existence était ignorée; quinze pièces de sièges se découvrent à la fois et lancent une véritable trombe de projectiles. Les zouaves tiennent bon et se font hacher. Mais les jeunes soldats des bataillons de marche et les mobiles sont en proie à une terreur momentanée: les sacs, les fusils, jonchent la terre. La retraite s'accroît et ne tarde pas à prendre le caractère d'une fuite, dont l'aspect menace de rappeler les scènes les plus néfastes de cette campagne. On vient prévenir à la hâte le général Renault.

«Malheureux! s'écrie-t-il, on va encore dire que le coup a été manqué à cause de moi, comme à la Malmaison!»

Puis, piquant des deux avec toute son escorte, il s'élança au milieu des fuyards, il les apostrophe énergiquement: «Lâches, dit-il, vous allez voir si ma peau est mieux cousue que la vôtre et si j'ai peur!» Un officier vent le dissuader de pousser plus avant, à cause du péril; il a saisi le cheval par la bride; un obus éclate, coupe net le poignet de l'officier et blesse grièvement le cheval au bas-ventre; la bête, folle de douleur, prend le galop; elle a fait à peine cinquante pas, qu'une volée de mitraille jette par terre le cavalier et le cheval, qui tombent l'un sur l'autre.

Une figure sympathique, c'est celle du général Noël, que dessine M. Jezierki dans son article de l'Opinion nationale:

Au premier coup-d'œil, on se dit: Voilà un soldat. C'est le vrai mari de Valérie, enveloppé d'acier et parole haute. Si on le suit de près, si on le voit veiller avec une sollicitude infatigable aux mille détails de la garnison, parcourir les coins et les recoins du fort, entraînant tout le monde par son activité, inspirant tous ses officiers, hommes fort distingués, du reste, de son esprit d'initiative et de sa fermeté virile, alors on ajoute: voilà un général. Sur ce point si important de la défense, il fallait un général à poigne; le général Noël est l'homme qu'il faut pour tenir en main la nombreuse garnison du Mont-Valérien: dans une citadelle la discipline doit être exacte et l'ordre parfait. Or, on me dit qu'à la prison il ne se trouve pas plus de quinze hommes.

Outre une intelligence très-fine et très-civilisée, le général Noël cache, derrière son apparence de vieux loup de mer, grondant et intraitable, un grand fonds de bonté. Qu'un soldat passe mal chaussé, il lui pincera rudement l'oreille, et du ton le plus impérieux, il l'enverra aux magasins chercher, au galop, une paire de souliers neufs. Qu'une tente soit trouée, voilà un poing qui passe à travers le trou, menaçant, terrible; mais le général aussitôt somme, mais là, d'un ton irrésistible, l'entrepreneur de terminer demain, aujourd'hui, les baraques.

Par exemple, pour les maraudeurs, espions, vagabonds, le général est de fer. A l'égard des Prussiens, Valérie peut être assurée que, tant que son mari vivra, elle ne leur tombera pas entre les mains.

EXPLICATION DE LA VUE DE PARIS.

- | | |
|---|--|
| 1. Le Faubourg Belleville. | 67. Champs Elysées. |
| 2. Gare du Nord. | 68. Palais d'Industrie. |
| 3. Gare de l'Est. | 69. Cirque. |
| 4. L'Eglise de St. Laurent. | 70. Diorama. |
| 5. Porte St. Martin. | 71. Mabille. |
| 6. Porte St. Denis. | 72. Chaillot. |
| 7. L'Eglise de St. Vincent de Paul. | 73. Passy. |
| 8. L'Eglise de St. Eugène. | 74. Arc de Triomphe de l'Etoile. |
| 9. Notre Dame de Lorette. | 75. Hippodrome. |
| 10. L'Eglise Protestante. | 76. Gare d'Anteuil. |
| 11. L'Eglise de la Trinité. | 77. Fortifications. |
| 12. Théâtre de l'Opéra. | 78. Anteuil. |
| 13. Grand Hotel. | 79. Pont de Berzy. |
| 14. Gare de l'Ouest. | 80. " d'Ansterlitz. |
| 15. La Madeleine. | 81. " Marie. |
| 16. L'Eglise de St. Augustin. | 82. " de Constantine. |
| 17. Cimetière du Père la Chaise. | 83. " de la Réforme. |
| 18. Maison de Correction pour les jeunes criminels. | 84. Notre-Dame de Paris. |
| 19. Prison de la Roquette. | 85. Pont de la Tournelle. |
| 20. Caserne du Prince Eugène. | 86. Pont d'Arcole. |
| 21. Caserne du Faubourg du Temple. | 87. Tribunal de Commerce. |
| 22. Entrepôt de sel. | 88. Pont de l'Archevêché. |
| 23. Conservatoire des Arts et Métiers. | 89. " de l'Hôtel-Dieu. |
| 24. L'Eglise de St. Nicolas. | 90. " de la Cité. |
| 25. L'Eglise de Ste. Elizabeth. | 91. " St. Michel. |
| 26. Le Temple. | 92. " Neuf. |
| 27. Cirque Napoléon. | 93. Sainte Chapelle. |
| 28. Archives de l'Etat. | 94. Palais de Justice. |
| 29. L'Eglise de St. Len. | 95. Pont Notre-Dame. |
| 30. L'Eglise de St. Mery. | 96. " au Change. |
| 31. Marché Central (Halles.) | 97. " Neuf. |
| 32. Hotel de Commerce. | 98. " des Arts. |
| 33. L'Eglise de St. Eustache. | 99. " du Carrousel. |
| 34. Bonne Nouvelle. | 100. " Royal. |
| 35. Bourse. | 101. " de Solferino. |
| 36. Place des Victoires. | 102. " de la Concorde. |
| 37. L'Eglise des Petits Pères. | 103. " des Invalides. |
| 38. Opéra Comique. | 104. " de l'Alma. |
| 39. Bibliothèque d'Etat. | 105. " de Jena. |
| 40. Palais Royal. | 106. " de la Grenelle. |
| 41. Théâtre Français. | 107. Gare d'Orléans. |
| 42. Théâtre Italien. | 108. Hôpital la Salpêtrière. |
| 43. L'Eglise de St. Roch. | 109. Hôpital Bichat. |
| 44. Place Vendôme. | 110. Jardin des Plantes. |
| 45. L'Eglise de l'Assomption. | 111. L'Eglise du Mont St. Eustache. |
| 46. Ministère de la Marine. | 112. Panthéon. |
| 47. Ancien Gardemueble. | 113. L'Eglise de St. Nicolas. |
| 48. Palais de l'Ylysée. | 114. Hôtel Cluny. |
| 49. L'Eglise de St. Philippe du Roule. | 115. Sorbonne. |
| 50. Parc Monceau. | 116. L'Eglise du Val de Grâce. |
| 51. L'Eglise Russe. | 117. Gare de Sceaux. |
| 52. Porte St. Antoine. | 118. L'Observatoire. |
| 53. Prison de Mazas. | 119. Hospice des Enfants Trouvés. |
| 54. Gare de Lyons. | 120. Gare de l'Ouest (Rive Ouest de la Seine.) |
| 55. Grenier d'abondance. | 121. L'Eglise de St. Sulpice. |
| 56. Gare de Vincennes. | 122. Palais du Luxembourg. |
| 57. Place de la Bastille. | 123. Théâtre de l'Odéon. |
| 58a. L'Eglise de St. Paul. | 124. Ecole de Médecine. |
| 58b. Place Royale. | 125. Institut de France. |
| 59. L'Eglise de St. Gervais. | 126. Palais des Beaux Arts. |
| 60. Hôtel-de-Ville. | 127. L'Eglise de Saint Germain des Prés. |
| 61. Tour de St. Jacques. | 128. Chancellerie de la Légion d'Honneur. |
| 62. Place du Châtelet. | 129. L'Eglise de St. Clothilde. |
| 63. Mairie du 1er arrondissement. | 130. Corps Législatif. |
| 64. L'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois. | 131. Sénat. |
| 65. Le Louvre. | 132. Puits Artésien de Grenelle. |
| 66. Les Tuileries. | 133. Les Invalides. |
| | 134. L'Ecole militaire et le Champ de Mars. |

NOUVELLE MACHINE AÉRIENNE.

Un habitant de notre ville, M. J. B. Morrow, ingénieur, vient de terminer le modèle d'une nouvelle machine aérienne, qui est visible depuis hier dans un atelier au coin des rues Fremont et Market. Cela consiste en un ballon au-dessous duquel est attachée une légère mais solide cabine en bois destinée à recevoir la machine à vapeur et les passagers. Au-

dessus de la cabine, entre elle et le ballon, se trouve un arbre de couche à l'extrémité duquel viennent s'adapter des ailes que l'on fait mouvoir à l'aide de poulies. C'est au moyen de ces ailes que l'ingénieur entend imprimer à la machine les divers mouvements, la quantité de gaz dans le ballon étant toujours la même. Le mouvement de rotation est imprimé à l'arbre de couche par la machine à vapeur installée dans la cabine. La chaudière est d'une construction particulière, combinant la puissance de la vapeur et de l'air comprimé de telle façon que cinq gallons d'eau devront suffire pendant cinq heures à la consommation d'une machine de la force de dix chevaux.

Le ballon n'est pas encore fabriqué, mais il le sera d'ici à peu de jours, et alors l'inventeur a l'intention de risquer l'essai de sa machine. Plusieurs personnes, certainement beaucoup plus compétentes que nous, sont d'avis que M. Morrow a réellement trouvé quelque chose d'avantageux pour la science de la navigation aérienne.—*Courier de San Francisco.*

UNE FARCE GUERRIERE.

En avant du fort d'Issy, du côté de la redoute des Moulins, les mobiles avaient fait un immense bonhomme de neige tourné vers les Prussiens et leur faisant ce qu'on appelle vulgairement un pied-de-nez, mais l'on dirait mieux en l'appelant un mètre de nez, car le bonhomme avait la hauteur d'un deuxième étage. Les prussiens offensés du geste ont tiré sur le bonhomme avec leurs fusils de rempart. Les mobiles, cachés derrière leur homme, ripostèrent.

A un certain moment un mobile a dit: Il est nu-tête, il doit avoir froid. Et grimant dans le dos du bonhomme, il est allé le coiffer d'un casque prussien. Alors les fusils de rempart ont redoublé d'acharnement; mais, trois heures après, le bonhomme était encore debout.

ÇA ET LÀ.

POUR SE TIRER D'AFFAIRE.—Un avocat quelque peu distrait ayant à défendre un homme accusé de vol, commença ainsi son discours. «Je connais le prisonnier et je sais qu'il passe pour être un audacieux coquin.» A cet endroit de son discours, un ami lui dit que l'accusé était un client, et cet habile avocat continua ainsi son discours: «mais quel est, messieurs, l'honnête homme qui n'a pas été calomnié par plusieurs de ses contemporains?»

CONSTANCE.—Pendant un grand nombre d'années, les habitants des villes du Nord du Rhode Island virent un vieillard dont ils ignoraient le nom passer dans leurs villes deux fois par année. On est venu à bout de découvrir l'histoire de ce vieillard, la voici: La veille du jour où il était pour se marier (il avait alors vingt ans) on vint lui apprendre que sa fiancée était morte. Cette terrible nouvelle affecta beaucoup ses facultés mentales et, quelques jours après, il commençait ses voyages singuliers qu'il continua jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Les habitants des villes du Nord du Rhode Island le virent passer chez eux deux fois par année durant toute cette époque. Il portait toujours l'habit qu'il avait fait faire pour son mariage. Il ne demandait jamais autre chose que du fil pour raccommoder ses habits. Les pièces y étaient si nombreuses qu'il était impossible, à la fin, de dire quelle avait été l'étoffe primitive. Depuis deux ans ses voyages ont cessé; l'on suppose qu'il est allé rejoindre celle qu'il a tant aimée.

O'CONNELL.—C'était à Kerry, et O'Connell devait parler. Un rapporteur du Times vint demander au grand orateur la permission de prendre son discours. Le «Libérateur» y consentit et lui promit de ne pas commencer avant qu'il (le rapporteur) ne fut prêt à écrire. L'employé du Times fit ses préparatifs au moment arrivé et O'Connell lui demanda:

«Etes-vous prêt?»
«Oui, Monsieur; je le suis.»
«Etes-vous certain d'être prêt.»
«J'en suis certain, monsieur.»

La foule commençait à s'impatisser. «Maintenant, dit O'Connell, puisque le Mr. de Londres est prêt, je vais commencer;» il adresse un sourire bienveillant à l'heureux rapporteur, puis il commence à parler un peu Irlandais. On voit d'ici la fureur du rapporteur et les applaudissements frénétiques de tout Kerry.

Il s'est passé dernièrement à St. Louis un fait qui rappelle les horribles tragédies de l'esclavage; heureusement que tout s'est bien terminé. Il y a environ trois ans, une jeune fille de couleur fut amenée à St. Louis et vendue comme esclave à Cuba. Elle fut placée dans un hôtel et condamnée aux ouvrages les plus durs. Au bout de deux ans, elle s'échappa de la maison et implora la protection de quelques américains qui la conduisirent chez le consul de leur nation. Celui-ci écrivit au chef de police de la Nouvelle-Orléans qui, de son côté, écrivit aux autorités, à Washington. Celles-ci s'adressèrent au chef de police à St. Louis qui prépara les procédés nécessaires pour faire remettre cette jeune fille en liberté. Elle a été dernièrement renvoyée à ses parents aux frais du gouvernement.

Il paraît qu'au Texas les femmes n'y regardent pas de très-près pour convaincre leurs maris. Le correspondant du *Moniteur* de Denton dit que dernièrement une femme d'une grande beauté entra à cheval dans un village et se dirigea rapidement vers un restaurant situé au milieu de ce village. Arrivée là, elle attacha son cheval et entra dans une chambre où plusieurs personnes étaient à rendre un hommage enthousiaste à la dive bouteille. Le malheureux mari de cette femme se trouvait là. Sa tendre moitié lui fit signe de le suivre et elle le conduisit dans la salle de billard. Là, elle lui fit les reproches les plus sanglants sur sa mauvaise conduite, l'accusa de gaspiller la fortune qu'elle lui avait apportée et lui signifia qu'elle voulait que cela vint à cesser; finalement elle lui demanda son pistolet. Le mari refusa; mais sa femme le lui arracha et le braquant sur lui, elle lui dit de choisir entre ces deux alternatives: laisser le restaurant ou mourir. Le mari, en homme qui connaît la valeur des choses, tenait à sa peau; il préféra donc laisser le restaurant. Sa femme le fit monter sur son cheval, monta en croupe derrière lui et ils partirent au galop. Ce fut ainsi que cette tendre épouse enleva son seigneur et maître. Tout le

long du voyage elle tint constamment son pistolet appuyé sur son mari: histoire de le rendre sage.

A DEMI COUPABLE.—Un individu du nom de Monks a dernièrement subi son procès à Yuba, Californie pour avoir volé à un mineur un sac rempli de poussière d'or. La preuve était accablante. Jim Butler, le principal témoin du plaignant, dit qu'il avait vu le prisonnier faire une ouverture dans la tente du mineur et prendre le sac en s'y introduisant la main. Remarque bien que Monks n'entra pas dans la tente; c'est une circonstance importante et c'est sur cela que son avocat comptait pour faire acquitter son client. «On n'a pas prouvé, s'écrie-t-il, que Monks est coupable de la manière portée à l'acte d'accusation. En effet, cet acte porte que mon client est entré dans la tente d'un mineur avec l'intention de voler, et peut-on dire qu'il soit entré dans cette tente, puisqu'il ne s'y est introduit que les mains! Vous devez donc le décharger.»

Le juge laissa la décision au jury. Le verdict de celui-ci fut que Monks était à demi coupable. Le juge condamna la partie coupable, c'est-à-dire les mains de Monks à deux ans d'emprisonnement, lui laissant la liberté d'en séparer la partie innocente.

Traduit par A. C.

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE AMERICAIN.

(Traduits par le «*Courier d'Ottawa*».)

«Un jour, le quinze janvier, 1831, les habitants de Providence s'éveillèrent pour voir leurs rues envahies par quinze pieds de neige. Du matin jusqu'au soir, la population fut occupée à frayer un passage le long des maisons. Tous les chevaux ainsi que les bœufs qui se trouvaient en ville, furent mis en réquisition par les compagnies de pompiers pour traîner leurs pompes en cas d'incendie. Il est inutile d'ajouter que les affaires furent cette fois, suspendues; et non-seulement les affaires de ce monde, mais encore celles du ciel.»

Le lendemain qui était un dimanche, les portes des églises se trouvèrent entièrement bloquées. Les anciens constatèrent que, depuis le débarquement des premiers pèlerins à Plymouth, c'était la première fois qu'une population entière se trouvait sévree du service religieux.

En ce temps là, aussi bien qu'aujourd'hui, la vue de la neige mettait tout le monde en liesse. On raconte entre autres fêtes, qu'une bande de jeunes gens de Providence creusa dans la neige une chambre de dix pieds de haut, spacieuse et bien aérée; une peau de buffle leur servit de siège à ce souper en règle et les gaiés compagnons passèrent la soirée à boire à leurs amours—aussi peu stables hélas! que leur palais de neige—La loi du Maine n'était pas encore inventée.

Le 20 Février 1829, est une journée peut-être encore plus mémorable dans la chronique des neiges providentielles. L'anniversaire de la naissance de Washington tombait un dimanche. Il ne fallait donc pas songer à le célébrer ce jour là; le samedi n'était guère plus convenable, puisqu'au coup de minuit, il faudrait dire adieu à la danse: on choisit le vendredi. Tout ce que la ville renfermait de jeune et de gai accourut, dans cette soirée à l'hôtel Franklin où le bal devait avoir lieu.

Mais pendant que le plaisir fait tout oublier à l'intérieur, au dehors la neige tombe à flots pressés et s'amoncelle dans les rues. Quand l'orchestre donne le signal de la retraite, le chemin est impraticable. Quelques intrépides s'aventurent dans un traîneau attelé de vigoureux chevaux; mais on les voit forcés de s'arrêter non loin de là et de chercher un abri dans une petite maison voisine.

Il faut donc se résigner et attendre... peut-être le dégel. On prend gaiement son parti. Les pensionnaires de l'hôtel mettent galement leurs chambres à la disposition des pensionnaires improvisés. Mais il n'y a pas assez de lits pour tant d'hôtes imprévus; on improvise des dortoirs dans les salons. C'était un curieux spectacle dit la chronique du temps, de voir au jour cet essaim de jeunes filles naguères si fraîches et si vives, errant le long des corridors, la toilette fanée, les traits étirés, le teint blême et les yeux abattus. Quelques personnes ne parvinrent à rentrer chez elles que dans la soirée.

Le théâtre de Boston se trouvant pendant cette soirée, rempli jusqu'au cintre; les dames y étaient en majorité. A la fin de la représentation, on s'aperçut comme à Providence que toute sortie était impossible. Il fallut se résigner et tant bien que mal passer la nuit sur les banquettes.

Mais, ainsi que nous l'enseigne M. Azais, toute chose a sa compensation. Les négociants qui avaient ce jour-là, des billets à payer durent quarante-huit heures de grâce à l'insolence du ciel. Pas un huissier n'osa s'aventurer pour signifier un protêt et le lundi suivant, il fut décidé, que vu la circonstance, tous retards dans les paiements se trouveraient excusés.

Combien de nos marchands d'Ottawa voudraient de ces neiges-là les jours d'échéances!.....

C'était en 1770, il y a juste cent ans, que le Parlement de Paris édicta cet acte: «Quiconque attirera dans les liens du mariage aucun sujet mâle de Sa Majesté au moyen de rouge et de blanc, de parfums, d'essences, de dents artificielles, de faux cheveux, de coton espagnol, de corsets en fer, de cerceaux aux jupes, de souliers à haut talon ou de fausses hanche sera poursuivi pour sorcellerie et le mariage sera déclaré nul et non avenue. Si cet acte avait aujourd'hui force de loi, les tribunaux auraient plus à juger de ces prétendues sorcières que de voleurs.»

NAISSANCE.

A St. Stanislas de Batiscaze, le quatorze du courant, la Dame de François Noël Marchand, marchand, un fils.